Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 36 (2009)
Heft: 3

Artikel: Crise économique : l'ouragan atlantique touche la Suisse de plein fouet
Autor: Ribi, Rolf
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912125

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ouragan atlantique touche la Suisse de plein fouet

A l'origine de la tempête, une politique monétaire déraisonnable de la banque centrale américaine. Survient ensuite la crise immobilière et financière aux États-Unis, suivie d'une grave crise bancaire en Europe. Et pour finir, l'économie mondiale est gagnée par ce «raz-de-marée financier». La Suisse, économie ouverte sur l'extérieur et place financière puissante, comptant notamment le géant bancaire UBS, est fortement ébranlée. Quid du secret bancaire? C'est «le début de la fin». Par Rolf Ribi

La «politique de l'argent bon marché» menée par la banque centrale américaine est à l'origine de la récession la plus grave qu'ait connue l'économie mondiale depuis des décennies. Alan Greenspan, président du conseil de la Réserve Fédérale, a favorisé des taux très bas, déclenchant ainsi deux grosses vagues de spéculation: tout d'abord sur le marché d'Internet («New Economy»), puis sur le marché de l'immobilier. En juin 2003, la baisse du taux directeur a atteint son niveau record de 1%, incitant les Américains à s'endetter, notamment en devenant propriétaires immobiliers. Ces acquisitions étant financées pratiquement à 100% par des hypothèques bon marché, les crédits hypothécaires ont connu une croissance spectaculaire.

La hausse des taux à partir de 2004 a entraîné dans la tourmente bon nombre de débiteurs hypothécaires. La vente forcée de leur maison a induit une chute des prix sur le marché du logement, entraînant des difficultés pour les créanciers hypothécaires, contraints de procéder à des corrections de valeur dans leurs bilans. En 2008, le marché s'est embrasé: de grands noms comme Bear Stearns ou Merrill Lynch ont été vendus, et le groupe d'assurance AIG a été placé sous la surveillance de l'État. A l'apogée de la crise, Lehman Brothers, quatrième plus grande banque d'investissement américaine, annonce son dépôt de bilan le 15 septembre, entraînant d'autres banques dans sa chute.

La crise bancaire majeure survenue aux États-Unis a également une autre origine: les créances hypothécaires à risque des banques ont été externalisées (au lieu d'être comptabilisées dans les bilans), regroupées en risques, transformées en titres et négociées en bourse. Ces nouveaux produits financiers difficiles à évaluer ont été déterminants dans le déclenchement de la crise immobilière et bancaire.

UBS – une grande banque au bord du gouffre

En 2004, l'UBS faisait encore figure de banque la plus sûre au monde. La banque universelle, sise à la Bahnhofstrasse, à Zurich, était leader mondial sur le marché de la gestion d'actifs. Mais la direction de l'époque décide de la hisser également au sommet des banques d'investissement, devant les plus grands noms cotés à la bourse de New York (l'«investment banking» comprend le soutien des entreprises lors de l'introduction en bourse et le négoce de titres). A l'été 2005, la banque suisse est un acteur majeur sur le marché à risque avec les titres hypothécaires américains prescrits. En 2006, la crise frappe de plein fouet le marché immobilier américain. Les investisseurs ne font plus confiance aux titres opaques, dont les cours s'effondrent. En 2007, un véritable «tsunami financier» (Alan Greenspan) traverse l'Atlantique.

Au siège principal zurichois de l'UBS, il semble que personne n'ait souhaité admettre l'étendue de la crise et la menace d'un effondrement de la banque. Même l'autorité supérieure de surveillance des banques de l'époque n'a pas eu le moindre soupçon, malgré les immenses positions de la banque sur le marché hypothécaire américain. Mieux, les agences de notation continuaient de bien noter la solvabilité de la banque. Lorsque la crise financière historique a éclaté à l'été 2007, les comptes de l'UBS enregistraient plus de 100 milliards de francs de titres de crédit américains, soit plus du double de ses capitaux propres. En octobre, la plus grande banque suisse a dû annoncer pour la première fois des pertes de quatre milliards de francs. En décembre 2007, la banque fait état de 12,5 milliards de francs de dépréciation sur les hypothèques américaines. Les placements fortement dévalués ont dû être dépréciés et vendus jusqu'à l'automne 2008, entraînant des pertes de près de 50 milliards de francs.

A la fin de l'automne 2008, la situation de l'UBS devient dramatique. D'autres banques lui prêtent de l'argent à court terme, puis au jour le jour. Et les clients sont toujours plus nombreux à retirer leur patrimoine de la banque. La direction de la banque recherche désespérément des investisseurs privés puissants. Sans succès. En dernier ressort, elle se tourne vers l'État: dans trois courriers adressés au Conseil fédéral, à la banque nationale et à l'autorité de surveillance des banques, le président du Conseil d'administration de l'UBS demande une aide financière de 68 milliards de francs, bel aveu d'un spectaculaire naufrage. Elle reçoit de l'État une enveloppe de 6 milliards de francs (remboursables) sous forme de nouveaux fonds propres, et de la banque na-

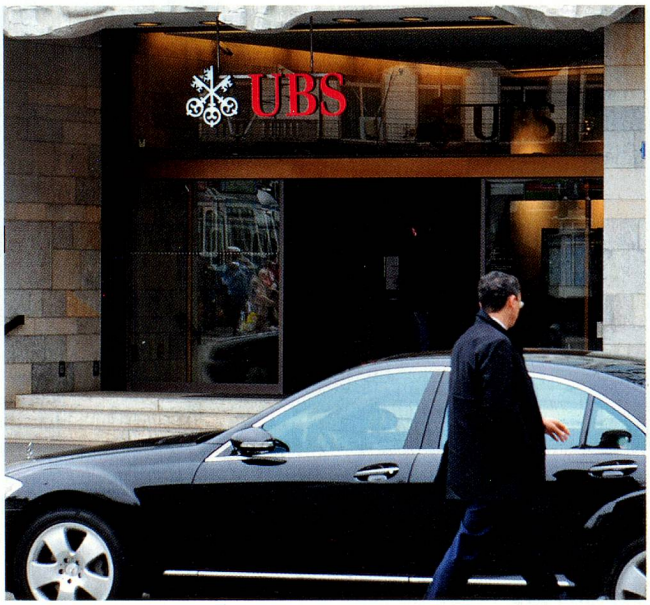

L'affaire UBS fait douloureusement souffrir la place financière suisse.

Photo: Keystone

tionale 60 milliards de dollars (contre la reprise des titres de crédit américains devenus illiquides). Cette intervention de l'État, la plus importante en Suisse, représente un risque de près de 10 000 francs suisses par habitant, sachant que la Suisse en compte 7 millions.

En juin 2009, il semble clair que la Confédération conserve pour l'heure son engagement de 6 milliards de francs en faveur de l'UBS. Elle pouvait, au bout de 6 mois, revendre directement le prêt ou le convertir en actions. Mais la Confédération souhaite-t-elle se désengager de la première banque suisse? Ce crédit a été octroyé à des conditions avantageuses: vu le coupon de 12,5% payé par l'UBS, la Confédération est sûre d'encaisser quelque 800 millions de francs d'intérêts par année. Mais le Conseil fédéral doute que la banque parvienne à redresser la barre. Selon la banque nationale, l'UBS est encore engagée à hauteur de 24 milliards de dollars sur des marchés de crédit critiques.

Une pression massive des États-Unis ...

L'«offshore banking» (gestion du patrimoine assurée par des institutions financières situées à l'étranger) et la protection des clients privés par le secret bancaire ont fait de la place financière suisse le lieu de gestion de fortune le plus important au monde. Mais la fuite des capitaux privés est également la bête noire de l'État américain et de son autorité fiscale. En signant le «qualified intermediar agreement», l'UBS s'est engagée à rendre publique la fortune de ses clients américains en titres américains. La banque a obtenu de ses clients l'autorisation de signaler à l'autorité fiscale les noms et les investissements correspondants. Mais la majorité des clients américains a renoncé à cette publication. Par ailleurs, d'anciens cadres de la banque ayant dévoilé à la justice américaine les pratiques souvent illicites utilisées pour conquérir de nouveaux clients, les activités offshore avec les clients non déclarés sont devenues extrêmement risquées. Lorsque la banque a eu vent des vastes recherches menées à son encontre par les autorités judiciaires et de la menace d'un retrait de licence, elle a décidé de coopérer.

Mais le vent a également tourné au sein de la Confédération. En octobre 2008, l'administration fiscale répond à une demande d'assistance administrative des États-Unis et transmet les données bancaires de 300 clients américains de la grande banque. «Il s'agissait en premier lieu d'assurer l'existence de la banque, dont la menace de faillite était fondée et réelle», déclare Eugen Haltiner, Président de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma). La banque aurait détourné la loi fiscale américaine et, dans les cas concerné, escroqué l'autorité fiscale. L'UBS a consenti une entente à l'amiable avec les autorités judiciaires américaines et payé une amende de 780 millions de dollars. Mais elle n'est pas à l'abri d'une action pénale.

Peu après, l'autorité fiscale américaine intente une action civile contre l'UBS en Floride, lui demandant de publier les 52 000 noms des clients américains qui ont confié leur fortune, soit près de 15 milliards de dollars au total. A la mi-juillet, l'UBS est en grande difficulté en Floride. «C'est dans cet État américain que le sort de l'UBS sera joué. Une victoire de l'autorité fiscale serait fatale à la banque. Les activités de base de la banque, à savoir la gestion de fortune, seraient sur la sellette» (extrait du journal «NZZ am Sonntag»). «Berne» et la banque espèrent désormais que les clients américains soupçonnés de fuite fiscale se signaleront eux-mêmes aux autorités fiscales américaines.

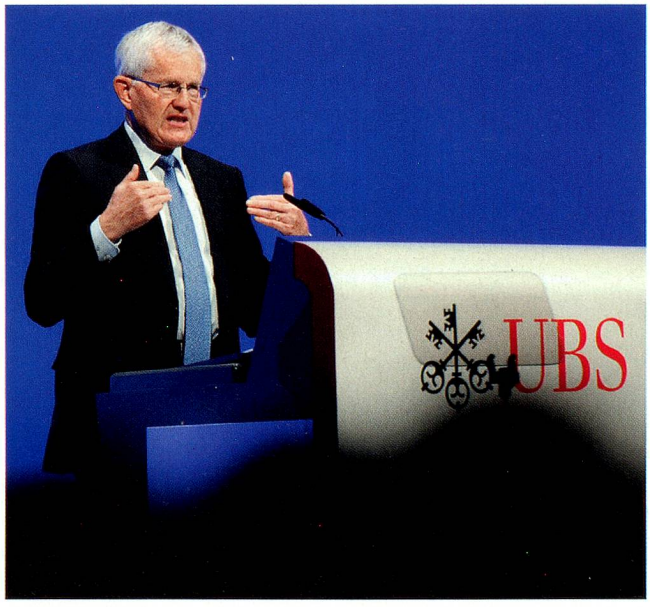

Kaspar Villiger, président du Conseil d'administration d'UBS, s'efforce de regagner la confiance des clients.

... et de l'Union européenne

Une forte pression politique pèse sur la Suisse, en provenance des États-Unis mais aussi de l'Union européenne. «Les paradis fiscaux sont un véritable scandale. La communauté internationale n'admet plus le secret bancaire suisse», déclare l'ancien ministre allemand des finances, Hans Eichel. Plus incisif encore, son successeur Peer Steinbrück ajoute: «Avec la Suisse, il faut manier la carotte et le bâton. Pour faire pression sur ce pays, des entraves aux relations commerciales sont également envisageables.»

Un accord sur les taux d'intérêts a été signé en 2005 entre l'Union européenne et la Suisse. Il contraint toutes les banques suisses à verser une retenue d'impôt (de 25% aujourd'hui et de 35% à compter de 2011) sur les revenus d'intérêts des citoyens de l'Union européenne. Seuls sont saisis les revenus de l'épargne issue des capitaux étrangers privés et non les revenus tels que les dividendes des personnes morales. Ainsi, le patrimoine détenu par les clients étrangers dans les banques suisses reste anonyme, et le secret bancaire est garanti. Au sein de l'Union européenne, l'accord sur la fiscalité de l'épargne signé avec la Suisse (et avec le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche, pays de l'UE) ne vaut qu'à titre de solution transitoire. Ce qui ne manque pas d'inquiéter le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz: «Bruxelles se prépare à attaquer. L'Union européenne travaille dans le sens d'un échange automatique des renseignements en matière fiscale. Cela signifierait la fin de notre secret bancaire. Ce que nous refusons à tout prix.»

Une journée noire pour le secret bancaire

«La Suisse est devenue un paradis pour les fonds étrangers, qui ne sont pas taxés. Le cri d'alarme lancé par les gouvernements étrangers est compréhensible.» Ces mots ne sont pas ceux d'un critique du système bancaire, mais d'un banquier privé, Konrad Hummler. Sur les quelque 2800 milliards de francs de fonds étrangers détenus par les banques suisses, l'argent noir non taxé se monterait à 30%, soit 1000 milliards de francs.

Le 13 mars, vendredi noir pour la Suisse, celle-ci reconnaît les

standards de l'OCDE relatifs à l'assistance administrative en matière fiscale, sous la forte pression des grands pays de l'Union européenne et des États-Unis. La Suisse entend fournir une assistance administrative aux autorités fiscales étrangères en cas de soupçon de fraude fiscale mais aussi d'évasion fiscale. La longue tradition helvétique qui consistait à opérer une distinction entre évasion fiscale (violation de la loi punissable d'une amende) et fraude fiscale (falsification de documents entraînant des poursuites pénales), ne s'applique plus à l'égard des clients étrangers. Le «début de la fin du secret bancaire sous sa forme actuelle» n'est pas sans conséquences: «A l'avenir, la Suisse ne sera plus un havre sûr pour l'argent non déclaré» («Neue Zürcher Zeitung»). «La communication des données des clients aux Américains a créé un climat d'inquiétude chez les investisseurs. Mais nous ne pouvons pas leur délivrer de message clair.» (Yves Mirabaud, banquier privé à Genève).

La Suisse mise sur liste «grise»

Dans un premier temps, la bonne conduite de la Suisse concernant l'assistance administrative internationale en matière fiscale, conformément aux standards du modèle de convention de l'OCDE, n'a que légèrement atténué la pression de l'étranger. Lors du sommet du 2 avril à Londres, les vingt principales économies mondiales ont inscrit la Suisse sur une liste «grise». Si notre pays a bel et bien repris les standards fixés par l'OCDE, elle ne les a pas mis en œuvre. «La Suisse face à l'étau du G 20» titrait la «Neue Zürcher Zeitung». «Si notre pays ne satisfait pas aux standards de l'OCDE, elle court le risque de sanctions économiques. Une évolution aussi désastreuse doit être à tout prix évitée.»

Le Conseil fédéral entend mettre en œuvre les standards de l'OCDE en adaptant l'accord sur la double imposition avec les États étrangers, qui prévoit également la garantie d'une assistance administrative suisse «dans des cas concrets d'évasion fiscale». Premier en son genre, cet accord doit être soumis pour accord au Parlement, puis à un référendum. Une voie démocratique que les États-Unis, l'Allemagne et les autres pays pourraient toutefois trouver trop longue...

Grave récession en Suisse

«La situation qui s'est fortement dégradée dans le monde touche l'économie suisse de plein fouet», déclarait la banque nationale suisse dès le début de l'année. Jean-Pierre Roth, président de la banque nationale: «Cette année, nous prévoyons une baisse des performances économiques de 3%.» Un taux record pour l'économie suisse depuis la crise du pétrole en 1975. En juin, les chefs économistes de la Confédération tablaient sur une croissance négative de 2,7% cette année et de 0,4% l'année prochaine. Les chiffres du chômage atteignent également des records, avec un taux de 3,8% cette année et de 5,5% (soit 240 000 chômeurs) l'année prochaine.

La place financière suisse ne pourra échapper à la crise. Avec une perte de 30 milliards de francs au total pour tous les établissements opérant en Suisse, 2008 restera dans les annales l'une des pires années pour le secteur bancaire. Cette perte est accusée presque en totalité par l'UBS (-36,5 milliards de francs) et le Credit Suisse (-2,2 milliards de francs). Jusqu'à cet été, les grandes banques ont supprimé pas moins de 6000 emplois et d'ici à 2010, la liste devrait s'allonger avec 4000 suppressions de postes supplémentaires.

S'appuyant sur le principal article de la Constitution fédérale concernant l'économie (article 100 Politique conjoncturelle), le gouvernement et le Parlement ont élaboré trois programmes conjoncturels visant à soutenir l'économie. Le premier train de mesures de novembre 2008 ainsi que le deuxième de février dernier visent pour l'essentiel des projets de travaux publics; quant au troisième train de mesures lancé en juin, il cible en premier lieu des mesures de lutte contre le chômage des jeunes et de longue durée. Les moyens déployés par la Confédération pour soutenir la conjoncture se montent à près de 2 milliards de francs, une enveloppe plutôt mince au regard des autres pays. «Les paquets conjoncturels dégagés à l'étranger ont davantage d'influence sur notre économie que nos propres mesures» (Urs Müller, chercheur en conjoncture à Bâle).

Le tournant de l'espoir

«2009 est une année perdue. Mais certains signes laissent espérer une reprise mondiale en 2010», explique le chef économiste de la Deustche Bank (dirigée par le suisse Josef Ackermann). Le niveau bas du prix des matières premières et des taux, mais aussi les programmes conjoncturels (notamment aux États-Unis et en Chine) pourraient entraîner «relativement rapidement» une stabilisation de la conjoncture, par le biais du commerce international. A ce stade, la Suisse, qui se caractérise par un secteur financier majeur et une forte dépendance à l'égard de l'étranger dans les secteurs de la construction mécanique et de l'industrie chimique, devrait rester très touchée.

Mais la récession actuelle doit également être envisagée sous un angle élargi. Ces dernières années, l'économie suisse a en effet enregistré une croissance annuelle de près de 3%, créant pas moins de 290 000 emplois. Au pire, l'évolution économique retrouvera son niveau de 2006. Par ailleurs, depuis 1950, soit en l'espace de deux générations, le produit intérieur brut réel a été multiplié par 4,5, soit par 2,8 par habitant. Dans cette perspective, le niveau de vie de nos concitoyens n'a fait qu'augmenter.

(Texte clôturé le 30 juin)

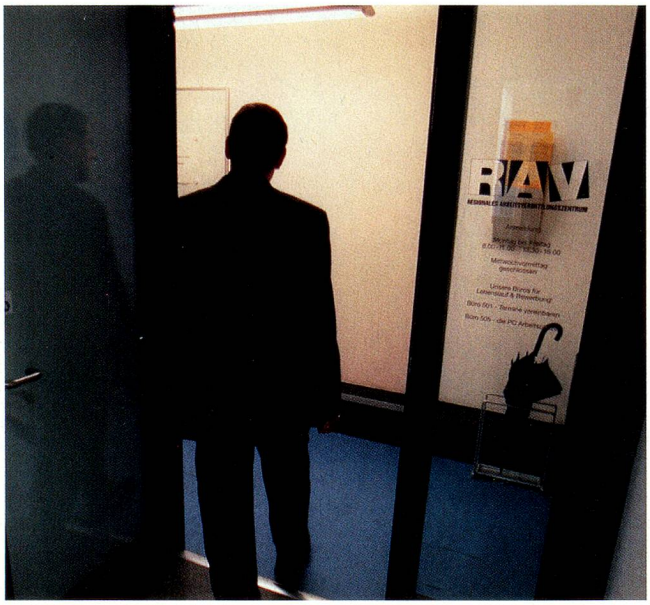

La crise financière a provoqué la suppression de milliers d'emplois. Les offices du travail connaissent à nouveau u ne activité fébrile.

DOCUMENTATION

Lukas Hässig: Der UBS-Crash. Verlag Hoffmann und Campe, Hamburg 2009, CHF 36.90

Myret Zaki: UBS, les dessous d'un scandale, Editions Favre SA, Lausanne, CHF 28.00.

Centre de documentation: www.doku-zug.ch

Photo: Keystone